

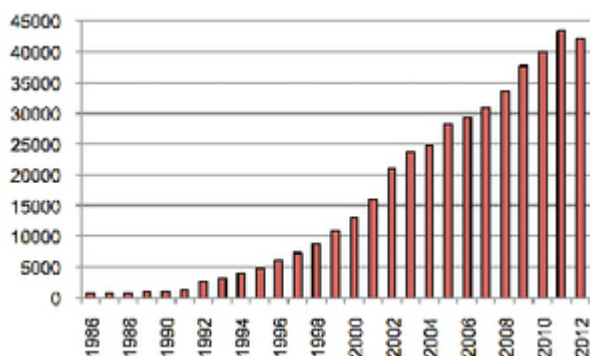
# Formation Acteur PRAP 2S - Milieu Sanitaire et Social

Acteur en Prévention des Risques liés aux Activités Physiques en milieu Sanitaire et Social

Durée formation : 3 jours

## CONTEXTE :

Les TMS se développent à telle enseigne que l'on parle aujourd'hui d'épidémie :



Les salariés qui manutentionnent d'autres personnes dans les établissements sanitaires et sociaux présentent des facteurs de risques similaires à ceux des ouvriers du BTP.

**La formation PRAP 2S** correspond à une recommandation CNAM pour prévenir les TMS des personnes qui manutentionnent d'autres personnes.

Elle est sanctionnée par un certificat national délivré sous le contrôle de l'INRS.

## OBJECTIF :

### Être capable de :

- Caractériser l'activité physique dans leur situation de travail
- Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Détecter les risques d'atteinte à la santé et les mettre en relation avec les déterminants de son activité
- Proposer des améliorations de ses situations de travail, participer à leur mise en oeuvre et à leur évaluation.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle de personnes à mobilité réduite.

## PROGRAMME :

- L'activité physique au travail - champ d'action du PRAP
- La démarche de prévention de l'entreprise et le PRAP
- Le fonctionnement du corps humain

- Les facteurs de risques présents dans le poste occupé
- \* Repérage des situations pouvant nuire à la santé
- \* Analyse des opérations de transport manuel
- \* Épreuve certificative 1 (compétences C1, C2 et C3)
- Les déterminants de l'activité physique
- \* Étude de cas filmée
- \* Repères méthodologiques pour l'observation et l'analyse de l'activité
- \* Observation par équipe sur film ou sur le terrain
- \* Épreuve certificative 2 (compétence C4)
- Identification de pistes d'amélioration à partir des déterminants
- Identifications de pistes d'amélioration à partir de modèles de prévention
- Synthèse des observations, analyses et propositions
- \* Analyse complète d'une tâche ou plusieurs tâches
- \* Synthèse
- \* Épreuve certificative 3 (compétence C5)
- Manutention des personnes à mobilité réduite
- \* Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- \* Règles à respecter dans la mise en oeuvre des principes de manutention des objets inanimés et des personnes
- \* Déplacements naturels de la personne
- \* Mise en pratique des trois classes de techniques de manutention manuelle.
- \* Épreuve certificative 4 (compétence C6)

## OUTILS / MÉTHODES :

### Méthodes pédagogiques

- Observation sur séquence de travail filmée (capacité d'arrêter le mouvement à tout moment) et directe.
- Rédaction collective et en sous-groupes de tableaux d'analyse
- Questionnement individuel pour détecter les compétences individuelles
- Mises en situation de manutention de personnes prenant en compte le potentiel dynamique et les aides à disposition

### Outils pédagogiques

- Films pédagogiques INRS - Fiches d'analyse.

## ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE FORMAFRANCE :

Des axes d'amélioration vous seront recommandés par écrit à l'issue de la formation.

Assistance technique gratuite toute l'année par votre Formateur référent PRAP, et veille réglementaire gratuites tout au long de l'année.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Lieu de réalisation** : votre établissement

**Validation** : Les stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant réussi les épreuves d'évaluation obtiennent le certificat d'Acteur PRAP option 2S délivré par l'INRS. Compte rendu de la formation incluant la production des groupes de travail.

**Contrôle des résultats** : Capacité à analyser une situation de travail et à formuler des propositions d'amélioration en terme de gestuelle, organisation individuelle et organisation collective  
Capacité à respecter les principes de sécurité physique et d'économie d'effort dans le cadre d'une mise en situation de manutention en prenant en compte le potentiel de la personne.

**Encadrement de la formation** : Ingénieur HSE, Formateur PRAP 2S.

**Public** : Salariés souhaitant participer à la prévention des risques liés aux activités physiques.

**Recyclage** : 1 journée tous les deux ans

© FORMAFRANCE. Tous droits réservés. SAS Formafrance, 6 Place du Grand Rond - 81370 Saint-Sulpice, Tarn.